



**Portes Ouvertes** DÉGUSTATIONS  
20 VITICULTEURS  
Saumur-Champigny, Morgon, Sancerre, Cahors, Fronton, Pécharmant,  
Vallée du Rhône, Saint-Saturnin, Pic Saint-Loup, Entraygues-Le Fel,  
Minervois, Collioure, Bourgogne, Savoie, Portugal, Champagne,  
Porto, Rhum, Armagnac et la banda Les Souvenirs de Nestor.  
Z.A. LA BOUYSSSE - ESPALION - 05.65.44.00.74  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

**NOV**  
**VEN 28**  
15H-22H30  
**SAM 29**  
9H30-20H



N°48 - 1,60 €  
ISSN 0769-1882  
9770769188202

# BULLETIN

*d'Espalion*

DEPUIS 1838

Jeudi 27 novembre 2014 - N°48 - 176<sup>e</sup> année [n°8647] - 1,60 €

1, boulevard de Guizard - B.P. 25 - 12500 Espalion - Tél. : 05.65.44.01.93  
Fax : 05.65.44.48.20 - Email : bulletindespalion@wanadoo.fr - Site : bulletindespalion.fr

## POLÉMIQUES AUTOUR DE L'ÉOLIEN INDUSTRIEL

### NOUVELLES IMPLANTATIONS SUR L'AUBRAC ET DANS LA VALLÉE DE L'AVEYRON ?



Un projet à La Fage-Montivernoux, voisin des éoliennes déjà implantées en 2013 au Truc de l'Homme, des communes et des particuliers contactés par des industriels dans la haute vallée de l'Aveyron, entre Campagnac et Laissac, non loin des 74 éoliennes du Lévézou, font réagir des associations et des riverains. PAGES 4 & 5

### POUR LES FÊTES, OFFREZ LE BULLETIN

À un parent, à un ami, à vos enfants, à vos parents,  
en France, à l'étranger, etc.

UN CADEAU QUI FERA PLAISIR CHAQUE JEUDI, TOUTE L'ANNÉE !

(Renseignements au 05.65.44.01.93)

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

(Merci de ne pas utiliser ce bulletin pour les renouvellements d'abonnement !)

M. - Mme - Mlle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Abonnement pour 1 AN : 68 € - 6 MOIS : 37 € (Abonnement Extérieur : port en sus)

Coupon à retourner avec votre règlement à :

Bulletin d'Espalion - BP 25 - 12500 ESPALION



## AVEYRON

Le renouvellement  
forestier en péril ?

PAGE 32

## NOUVEAU EN AVEYRON



Ce buraliste est le premier  
en Aveyron à pouvoir vous  
ouvrir un compte

PAGE 3

## ÉCONOMIE

Graphi et Mérico  
fusionnent à Bozouls

PAGE 35

## SOULAGES-BONNEVAL

Cinq tablettes tactiles  
pour les écoliers

PAGE 29

**DEBARD AUTOMOBILES**  
456, rue des Enlumineurs - P.A. de Bel-Air - Onet-le-Château  
**05 65 42 02 04**

**RODEZ**  
Véhicules neufs & occasions

**SEAT LEON**  
2.0 TDI 150 cv FR  
+ OPTIONS 10 Km - 2014  
**23.850€ TTC**

**13.900€ TTC** **QTE LIMITÉE !** **PEUGEOT 208**  
1.2 VTi 82 cv ACTIVE  
+ 5 PORTES 10 Km  
2014

**A PARTIR DE 19.490€ TTC** **RENAULT MEGANE**  
1.5 DCI 110 cv & 1.6 DCI 130 cv  
BOSE 10 Km - 2014

## ACTUALITÉ

ENCORE DES ÉOLIENNES POUR DÉFIGURER L'AUBRAC  
L'AUBRAC À NOUVEAU CRUCIFIÉ ?

L'éolien fait à nouveau parler de lui, d'une part sur l'Aubrac lozérien, mais également dans la haute vallée de l'Aveyron. Dans les deux cas, ce sont des associations qui s'inquiètent de démarches en direction de communes ou directement de particuliers.

En Lozère, c'est encore une fois sur la commune de La Fage-Montivernoux, où un parc se dresse déjà depuis 2013, au Truc de l'Homme, qu'une réunion, qualifiée de "discrète", était organisée avec la Compagnie du Vent, et à laquelle se sont invitées une cinquantaine de personnes qui justement, en avaient eu "vent". L'association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère (48), et l'association des Riverains du Bès (15), ainsi qu'un particulier, nous donnent leur vision de cette implantation d'une dizaine d'éoliennes supplémentaires. Ils se demandent également si le retard pris dans l'adhésion au PNR de l'Aubrac par La Fage-Montivernoux ne serait pas lié à ce projet.

En Aveyron, c'est le Collectif Agir pour le Lévezou qui s'inquiète d'une possible implantation de plusieurs dizaines d'éoliennes entre Sévérac-le-Château et Laissac, non loin des 74 éoliennes déjà implantées dans le Lévezou.

Le mardi 18 novembre a eu lieu une réunion du conseil municipal de La Fage Montivernoux à l'initiative de son maire pour présentation du projet d'implantation de 10 nouvelles éoliennes sur sa commune et les voisines. Comme le projet prévoit d'utiliser des sectionnaux, les ayants-droit sur ces parcelles étaient conviés. Ce n'était pas une réunion publique et la cinquantaine de personne alertée par cette réunion et présente ce soir-là, n'étaient pas bienvenue. Pour la petite histoire, cette même réunion était prévue le lendemain mais, pour des questions de planning, elle a été avancée de 24h. Le planning a bon dos quand on sait que l'information sur cette réunion était passée dans la Presse locale la veille ...

Nous avons donc été accueillis par le maire qui a d'emblée fait quelques mises au point. La première a été : «Je suis totalement favorable à l'éolien !». Nous aurions été en droit d'entendre : «Je suis natif de l'Aubrac, y vit et y finirai mes jours car, comme vous, je l'aime et me bat pour lui !», mais non ! Le décor était planté.

M. le maire nous a également expliqué que la réunion n'était pas publique. Qu'elle ne concernait que le conseil municipal et les ayants-droit des sections sur lesquelles seraient plantées ces éoliennes. Aucune délibération n'était prévue à l'issue de cette réunion.

La société «Compagnie du vent», filiale de GDF Suez, est donc venue présenter le projet à la commune de La Fage Montivernoux comme elle le fera auprès des deux autres communes concernées Chauchailles et Brion.

La présence de cinquante personnes non invitées a quelque peu bousculé l'ordre du jour et le maire s'est prêté, seul, au jeu des questions-réponses.

## LES BIENS VONT PERDRE 30%

La question «Qu'est-ce qui le rend si favorable à l'implantation de 10 éoliennes de plus sur la partie lozérienne du plateau de l'Aubrac ?» le maire a répondu qu'il était pour le progrès et qu'il n'y avait aucune raison que son village (d'à peu près 150 habitants) ne soit pas à la pointe de ce progrès. Les questions devenant plus pressantes, il est vite apparu que la motivation première du maire n'est rien d'autre que l'argent. Le constat qu'il effectue devant nous commence avec la baisse des dotations pour les communes, les coûts d'entretien de la voirie et surtout, la chute de la population locale qualifiée par ses soins de désertification. Tous ses arguments sont éventuellement recevables vis-à-vis de ce projet éolien sauf le dernier ! Plusieurs intervenants ont fait remarqué que l'implantation de 10 éoliennes de 150 m de haut à, à peine plus de 500 m des habitations comme le veut la réglementation, ne stoppera jamais la désertification de l'Aubrac. Avec un minimum de réflexion objective sur ce point, il est évident que si quelqu'un décide de venir vivre sur cette partie du plateau, la présence de ces monstres d'acier à quelques centaines de mètres de son logis l'en dissuadera irrémédiablement. Une perte de valeur de 30% sur les transactions des biens à proximité de ces mastodontes a été annoncée par une personne de l'assistance. Cette affirmation a été évidemment contesté par la «Compagnie du vent» qui a argumenté que, sur d'autres parcs, ces constats de baisse n'avaient pas été faits. C'est certainement

vrai dans des endroits où la population ne choisit pas son cadre de vie sur des critères de paysages fabuleux, de grands espaces façonnés intelligemment par la nature et l'homme depuis des milliers d'années. L'Aubrac n'est pas un bassin d'emploi pour les services et l'industrie et ne le sera jamais ! Il attire au contraire des personnes qui sont aux antipodes de ces considérations. Qu'ils restent quelques jours ou qu'ils décident de s'implanter pour longtemps, c'est le patrimoine naturel ou architectural qui les fait tomber amoureux de l'Aubrac suffisamment pour qu'ils y consacrent une tranche de leur vie. Une fois défigurée de manière visible à plusieurs dizaines de kilomètres, cet intérêt vibrant pour le plateau de l'Aubrac fondera comme neige au soleil. Plusieurs personnes de l'assistance ont argumenté sur ce point en citant leur propre démarche d'implantation sur l'Aubrac. D'autres, comme moi-même, ne l'ont pas fait mais j'ai essayé ici, en quelques lignes, de résumer mon ressenti comme celui de l'assistance.

## NUISANCES EN TOUS GENRES

De nombreux arguments ont également été avancés à l'encontre de ce projet. La dégradation des espaces vitaux de nombreuses espèces animales, les nuisances sonores de proximité, les dégâts causés par les infrasons émis par les turbines sur le bétail, les matériaux polluants utilisés... et autres magouilles financières faisant les choux gras de la presse sur le sujet. J'en oublie certainement, ça pleuvait de partout.

Un problème de poids concerne tous les parcs éoliens : le démontage. En fin de vie, le Grenelle de l'Environnement interdit de laisser en l'état des édifices improductifs. Il faudra donc démonter et remettre à l'initial le terrain qui aura hébergé les éoliennes pendant une vingtaine d'années. Pour ce faire, la Compagnie du vent immobilise à la Caisse des Dépôts et Consignations une somme de 50.000 € par éolienne. Elle estime cette somme suffisante pour démonter, recycler puis remettre à l'initial. A l'exception des milliers de tonnes de béton qui auront été nécessaires pour enracer ces structures métalliques géantes. On les recouvre de terre... Que représenteront 50.000 € dans 25 ou 30 ans ? Probablement le prix d'une voiture de milieu de gamme. Qui devra alors prendre en charge le complément du coût de démontage ? La réponse est évidente : «Ce qui restera de la commune de la Fage Montivernoux et de la communauté de communes». Bien sûr la Compagnie du vent sera partie faire du vent ailleurs.

Le maire est resté imperméable à l'avalanche d'arguments opposés à ce projet. Lui mais aussi tous les membres du conseil municipal qui ont, entre parenthèse, brillé par leur silence tout comme les ayants-droit des sectionnaux concernés. Ces derniers ont laissé entendre qu'ils n'avaient pas d'avis et qu'ils s'étaient déplacés pour voir l'exposé du projet de la Compagnie du vent. C'est un peu juste comme engagement à représenter leurs concitoyens vis-à-vis d'un projet qui n'a rien à voir avec l'implantation des toilettes publiques dans le village.

Nous avons donc assisté à la présentation PowerPoint du projet vidéo projeté avec les moyens du bord. J'ai personnellement réalisé des dizaines de présentations avec cet outil et je peux raisonnablement qualifier celle que nous avons

vue de médiocre. Une quinzaine de diapositives, sans fioriture ni présentation soignée. Du vite fait. A croire qu'il n'est pas besoin de faire de gros efforts de présentation pour le type de public ciblé. Les premières diapositives ont évidemment présenté l'entreprise La Compagnie du vent et le géant auquel elle est adossée depuis quelques années : GDF Suez connu évidemment comme bienfaiteur de l'humanité toujours à la chasse de nouveaux projets d'implantation de centrale nucléaire.

Passé ces quelques pages aussi nécessaires qu'ennuyeuses, on est entré dans le vif du sujet : l'implantation de 10 éoliennes dont le type et la taille ne sont pas définis puisque des compléments d'études sont encore nécessaires. A minima 130 m de haut et si tout va bien... 150 m.

## «LE PIÈGE À CON»

Vient ensuite une carte non commentée sur l'analyse topographique du terrain ciblé et une autre émanant d'un cabinet d'expert en hydrologie. Les différents points de captages sont indiqués comme les zones d'habitation protégées par un périmètre de sécurité de 500 m de distance. On observe néanmoins que ces 10 éoliennes sont intelligemment positionnées. Elles se trouvent toutes en zone limitrophe des 3 communes citées plus haut. Comme nous l'a précisé la Compagnie du vent, l'emplacement définitif de l'une ou l'autre n'est pas figé et avec cette configuration, en déplaçant les éoliennes de quelques mètres, on en fait profiter le voisin. Insidieusement suggéré de la sorte : «Si vous n'en voulez pas sur votre commune, le voisin, lui, pourra récupérer tout le parc. Vous les aurez sous le nez mais vous n'aurez pas de retombées économiques ! Votre voisin, La Fage Montivernoux, est emballé par le projet ... Réfléchissez ! ...Je vous en mets combien alors ?». Un des deux représentants de la Compagnie du vent s'est offusqué devant les attaques de l'assemblée qui selon lui le prenait pour un proxénète ! La configuration que nous avions sous les yeux m'a fait penser à Jean Rochefort dans le film «Le grand blond avec une chaussure noire» où il avait mis en place un «Piège à con» pour démasquer Bernard Blier. Je ne trouve pas d'autre qualificatif pour mesurer la stratégie fomentée pour forcer la main des élus, toute empreinte d'une bonne dose de machiavélisme. Les deux autres communes seront d'ailleurs visitées une par une par la Compagnie du vent qui n'a pas prévu de réunion commune avec les 3 villages. «Un piège à con, je vous dis !» et rappelez-vous l'issue fatale pour Bernard Blier dans ce film à succès...

La ruralité a jadis perdu beaucoup d'énergie dans les querelles de clocher. Avec des édifices cinq à dix fois plus haut, imaginez l'ampleur des querelles «d'éoliennes» à venir. C'est probablement une des conséquences de la marche du progrès que le maire souhaite de tous ses vœux.

## 2 ÉOLIENNES DANS DES TOURBIÈRES

Un des habitants de La Fage Montivernoux, exploitant agricole de son état, fait justement remarquer que, sur la carte, deux des éoliennes sont positionnées sur des zones humides protégées. Des «sognes» communément appelées sur le plateau. En fait des tourbières plus proche de la consistance d'un marécage que celle d'un socle granitique. Outre le sérieux des experts hydrologiques mis à mal par cette constatation, cet agriculteur fait justement remarquer que lui, sur ce type de terrain, en tant que propriétaire, n'a absolument pas le droit d'y creuser ou même d'entretenir une rigole de 50 cm de large. A coté de cela, La Compagnie du vent obtiendrait des autorisations pour les assécher et y injecter des milliers de tonnes de béton ! Très sérieuse en effet cette étude... Une autre éolienne se trouve sur un des captages locaux, mais on n'en est plus à ça près !

Viens ensuite la diapositive du «Reste à Faire» sur le projet.

Une liste de tâche est affichée à l'écran avec, de mémoire et dans le désordre, les compléments d'études, les signatures des contrats avec les in-

téressés, les démarches administratives et en dernier, les travaux d'implantation.

INFORMATION PUBLIQUE  
QUANT TOUT EST SIGNÉ

Une personne de l'assemblée pose alors une question pertinente : «A quel moment, sur cet organigramme, la campagne d'information publique dont vous nous avez parlé en début de réunion est-elle prévue ?». Stupeur générale, elle n'est pas inscrite dans l'organigramme !

Les représentants de la Compagnie du vent tentent une sortie : «Elle est implicite à tout le planning...». Une demande de précision émane de l'assemblée : «Montrez-nous sur l'écran concrètement où elle interviendra !». Le responsable du projet pointe du doigt l'interligne tout en bas, juste avant le démarrage des travaux. Tout est dit ! On informe la population quand tout est signé et qu'il n'y a plus moyen de faire machine arrière.

Enfin, le meilleur pour la fin... La diapositive exposant les retombées financières ! Quand je vous dis que cette présentation était bâclée, la périodicité des montants attribués aux différentes collectivités locales n'est pas écrite. Après questionnement, il s'agit de montants annuels. Durant combien de temps ? Ce n'est pas indiqué sur la diapositive.

Les montants affichés ne sont pas définitifs car la répartition de l'implantation sur les trois communes n'est pas arrêtée. Il est déterminé, non pas par le nombre d'éoliennes, mais par la puissance nominale installée. Il ne dépend pas non plus de la production. Grossièrement, selon le cas présenté sous nos yeux, il y aurait, entre autre, car je ne dispose pas du document que nous n'étions pas autorisés à photographier, 128.000 € par an pour la communauté de commune et 41.000 € pour la commune de La Fage Montivernoux. Cela peut donc varier pour cette dernière si le précieux gâteau est découpé différemment.

J'allai oublier le bonus ! Sur une dernière diapositive, la Compagnie du vent donne des exemples de ces petits à-côté qu'elle peut apporter à ses clients s'ils acceptent ses bienfaits. Un diagnostic par ci, un enfouissement de câbles électriques par là...

## VERROTERIE ET POUDRE AUX YEUX

À la lecture de ces exemples m'est venue immédiatement à l'esprit une gravure d'un de mes livres d'histoire de l'école primaire : «Des Conquistadors offrant de la verroterie aux Amérindiens pour les délester de leur or et de leur terre...», la roue tourne. Non content de piller les continents sous-développés, les trusts gigantesques de l'énergie se tournent désormais vers les territoires français en perdition avec les mêmes procédés que jadis. C'est répugnant.

En conclusion, il est sans conteste du devoir des élus de trouver les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de leur commune mais pas à n'importe quel prix. A aucun moment il n'a été évoqué d'autres projets qui n'auraient pas abouti après leurs instructions. Nous sommes ici en présence d'un «effet d'aubaine». Pour un investissement nul en argent et ridicule en temps d'instruction et de réflexion, quelques personnes vont donner quitus à un appel d'offre «clé en main» qui va faire rentrer de l'argent dans les caisses. Mais, encore une fois, à quel prix ! Dix éoliennes de 150 m de haut, visibles de tout le plateau, vont crucifier pour longtemps ce magnifique territoire et cela en échange de «trente deniers» ! Toutes les communes de l'Aubrac cantalien et toutes celles de la partie aveyronnaise ont dit «Non» à l'éolien sur le plateau. C'est désormais en Lozère qu'un dénommé Iscariote renaîtra de ses cendres en «Judas Montivernoux». L'histoire nous dira si le village couvert d'opprobre terminera comme ce dernier ...

Jean-Pierre GIBRAL  
nouveau commerçant  
sur l'Aubrac Cantalien

Autres réactions page suivante

## ACTUALITÉ

Réunion d'information à La Fage-Montivernoux

## Non au projet éolien

A la surprise du maire de La Fage-Montivernoux, une réunion d'information sur un projet éolien industriel dit du Truc de l'Os a rassemblé mardi 18 novembre une cinquantaine personnes.

En effet, hormis le maire, les deux représentants de la Compagnie du Vent (le porteur de projet), seuls avaient été conviés les électeurs de la section, soit 5 personnes. Les autres habitants de cette commune du nord Lozère, pas plus que les conseillers municipaux (sauf ceux qui sont aussi électeurs de ladite section) n'avaient été informés de cette réunion. Un comble lorsqu'on sait l'impact qu'aurait ce projet d'une dizaine d'éoliennes industrielles, visuellement contigu au tristement célèbre parc du Truc de l'Homme, sur l'ensemble du plateau d'Aubrac. Il faut voir là une tactique bien rodée des promoteurs qui tentent de manipuler à leur avantage les sections de petites communes rurales en ayant soin de rester invisibles au reste de la population. Peine perdue ! Plus de 35 personnes de Chaudes-Aigues à Nasbinals, en passant par Fournels et Saint-Urcize, avaient eu «vent» de cette réunion à laquelle ils ont tenu à assister pour exprimer leur opposition à un projet qu'ils jugent néfaste pour l'Aubrac, ses habitants, son environnement, son économie.

Un vigoureux débat s'est prolongé jusqu'à minuit. Les arguments des promoteurs venus de Montpellier ont été balayés un par un par les opposants au projet éolien, qui ont pointé de nombreuses faiblesses, par exemple : enquête environnementale bâclée, éoliennes installées sur des captages, méconnaissance flagrante des caractéristiques hydrologiques de l'Aubrac par la Compagnie du Vent, le chef de projet provoquant même l'hilarité générale lorsqu'il s'est s'interrogé tout haut «Mais à quoi elle sert cette eau ?». L'intérêt de remplacer le nucléaire par l'éolien — argument classique des promoteurs — a été renvoyé en boomerang par un participant, qui a fait remarquer que la Compagnie du Vent est une filiale à 100% du groupe GDF Suez, l'un des grands acteurs du nucléaire dans le monde. In-

terrogé sur ses motivations à accepter des éoliennes sur sa commune, le maire a fini par admettre qu'il ne s'agissait que d'une question d'argent. Comme si les autres communes de l'Aubrac n'avaient pas besoin d'argent ! Elles, dont la solidarité permet au Parc Naturel Régional (PNR) d'Aubrac de voir enfin le jour. Elles, qui se sont officiellement prononcées contre l'éolien industriel dans les parties aveyronnaise et cantaliennes de l'Aubrac, respectivement en 2003 et 2011. Oui, il faut le dire, le problème de l'éolien en Aubrac est exclusivement lozérien. Ainsi la commune de La Fage-Montivernoux a voté défavorablement au PNR Aubrac, alors qu'elle se trouve bien au cœur du périmètre technique agréé par l'Etat. Faut-il voir dans cette décision l'influence du promoteur éolien ? Cette réunion a permis, une fois de plus, d'éviter le parfum de scandale qui accompagne le développement de l'éolien industriel partout en France : arguments fallacieux, marchandisation des biens communs (paysage), destruction de biodiversité, intérêts financiers et particuliers prévalant sur l'intérêt général, corruption, prise illégale d'intérêt, la liste n'est pas exhaustive.

L'Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère, celle des Riverains du Bès et le Collectif Patrimoine Lozérien continueront de dénoncer ces pratiques peu vertueuses aussi longtemps qu'il le faudra à M. Pourquier, président du Conseil général, pour qu'il se réveille et trouve enfin le courage politique de faire interdire l'éolien en Lozère, conformément à l'avis défavorable aux implantations d'éoliennes industrielles dans le département, pris à la majorité par cette institution il y a maintenant 2 ans.

**Pascale DEBORD**  
Association pour la Protection  
des Bassins du Bès et de la Truyère

**Catherine MCLEAN**  
Association Riverains du Bès

## 80 éoliennes sur la vallée de l'Aveyron ?

Selon nos informations, il y aurait une douzaine de communes de la vallée de l'Aveyron dont les propriétaires fonciers auraient été ou pourraient être contactés pour l'implantation d'éoliennes sur leurs terres.

C'est en recoupant des informations données par des propriétaires ayant refusé de signer une promesse de bail, que nous avons pu dresser cette liste. Bien que le chiffre exact ne soit pas encore connu, nous en comptabilisons 6, communes dernièrement démarchées ou en passe de l'être, mais c'est bien sûr un minimum !

En voici la liste : Sévérac-le-Château (11 machines), un mât de mesure est installé à Altès. Vimènèt (7), un mât de mesure est installé depuis 3 ans. Gaillac-d'Aveyron (10), un mât de mesure à Vaysse Rodier depuis un an. Lavernhe (4), projet : propriété de Ondulia (Cantos) purgée de tout recours. Bertholène (11), permis en instruction à la préfecture.

Les communes de Sévérac-l'Eglise (6), Lapanouse-de-Sévérac (6), Coussergues (6), Cruéjous (6), Palmas (6), St-Saturnin-de-Lenne (6 à cheval sur les communes de St-Martin, Campagnac et Lapanouse) ont un projet à l'étude. Pierrefiche fait aussi l'objet de démarchages.

**Jean MARTY**  
porte-parole du  
Collectif Agir pour le Lévézou

## Paroles de lecteurs

### Rats taupiers : exploitations en péril !

*Je me permets d'écrire ces quelques phrases sur l'invasion des rats taupiers que nous subissons depuis 3 à 4 ans avec une ampleur dévastatrice sur nos exploitations du Nord- Aveyron et des départements limitrophes.*

*J'ai l'impression que nos responsables syndicaux et élus politiques ne mesurent vraiment pas l'étendu des dégâts.*

*Que faut-il faire ?*

*Rester passif et attendre que la vague passe comme disent beaucoup de responsables. Que nos exploitations, déjà mises à rude épreuve avec la chute des cours, ne puissent plus faire vivre une famille ou écouter les discours des écolos qui se préoccupent plus des ragondins que de ceux qui leur remplissent l'assiette.*

*Alors soyons un peu sérieux et mettons une bonne fois pour toute des solutions pour éradiquer ce fléau qui à force fera couler bon nombre d'exploitation qui ne pourront plus produire fourrage et pâture nécessaires pour leurs animaux à cause de rats qui détruisent toutes les prairies et dégradent l'état sanitaire de nos cheptels.*

*Aller sur une comète c'est possible, alors trouver un procédé pour éradiquer les rats doit sûrement être aussi possible !*

*Alors amis chercheurs, pensez aux agriculteurs qui demain ne serons plus à même de faire leur métier avec passion à cause de ce nuisible qui ne préoccupe pas grand monde.*

**Jean-Philippe DELBOR**



Dimanche 7 décembre à Sévérac-le-Château

## Soirée irlandaise avec Irish Celtic

Irish Celtic est une troupe de danse traditionnelle irlandaise, qui puise ses inspirations dans les légendes celtiques et la culture populaire d'Irlande. À travers un show spectaculaire et attachant, les danseurs et musiciens parviennent à renouveler la danse traditionnelle et à captiver leur public, qu'il soit amateur de danses celtes ou non !

Retrouvez Paddy, un vieil irlandais, propriétaire du pub «Irish Celtic Bar» qui approche de la retraite et envisage de donner l'affaire à son fils, Diarmuid. Mais ce dernier préfère danser plutôt que de servir de l'alcool. Paddy va donc devoir initier son fils à la culture irlandaise, pour que ce dernier comprenne son pays et la force de ses traditions avant de reprendre l'affaire familiale. Commence alors un spectacle endiablé, en plusieurs tableaux, qui va conduire les deux personnages (et surtout le public) à travers l'Irlande.

Cette histoire a fait de la danse un principe, un mode de vie à travers les générations de 7 à 77 ans. Vous découvrirez des danses d'une précision et d'une énergie étonnantes, le rythme est explosif et enivrant, des chorégraphies étourdissantes varient d'une époque à une autre dans des récits pleins d'émotions comme «Titanic» en 1912 ou encore des clins d'œil à «Braveheart» et «Le Dernier des Mohicans». Un spectacle drôle et touchant d'une durée de deux heures, la magie d'un décor immersif géant pour un voyage inoubliable, joyeux et poétique aussi, au cœur des traditions et des légendes celtes.

Dans la troupe, on retrouve des anciens de Riverdance et Lord of the Dance, à commencer par les deux chorégraphes Jim Murrihy et Denis Flynn.



de surprenants musiciens autour de chorégraphiques uniques en leur genre et feront partager leur enthousiasme, au travers des chansons de légende, leurs traditions et les mystères de leur île.

Le rendez-vous est déjà pris pour beaucoup : déjà plus d'un millier de billets vendus.

Dimanche 7 décembre à 18h30 à Sévérac-le-Château, pour retenir rapidement vos places : office de tourisme au 05.65.47.67.31. 30 € adulte, 10 € par enfant de moins de 12 ans, tarif groupe : 28 € adulte à partir de la 15<sup>e</sup> personne.

Possibilité de continuer la soirée irlandaise avec un repas irlandais au tarif unique de 10 €, puis un bal occitano-irlandais.